



Reprendre la main sur la finance plutôt que lui confier la planète et notre avenir

Dix ans après la crise, la finance n'est toujours pas sous contrôle. Nocif, dérégulé et instable, le système financier représente une menace sur notre avenir collectif. La financiarisation du secteur énergétique entrave la possibilité de contenir le réchauffement climatique en deçà de 2°C. Les financements nécessaires pour mettre en œuvre une transition énergétique mondiale sont toujours absents. Quant aux promesses des promoteurs d'un « verdissement de la finance », elles paraissent dérisoires : trois ans après la COP21, banques et investisseurs continuent de financer la destruction de la planète et mettent sur pied des instruments inappropriés, inefficaces et dangereux. Reprendre la main sur la finance, voilà le défi auquel nous faisons face, pour accélérer sans attendre la transition écologique et sociale. « Zéro finance nocive, zéro évasion fiscale, zéro fossile », telle est la ligne d'horizon vers laquelle il faut se projeter.

Sortir notre avenir énergétique des griffes de la finance

Les financements nécessaires pour mettre en œuvre la transition énergétique mondiale et faire face aux conséquences des dérèglements climatiques sont colossaux. Ils sont généralement estimés dans une fourchette allant de 2 à 10 % du produit intérieur brut (PIB) mondial, soit plusieurs milliers de milliards de dollars annuels. Pour la France, ce chiffrage conduit à estimer les besoins entre 45 à 70 milliards par an (environ 2 à 3 % du PIB), soit de 20 à 50 milliards de plus que les investissements annuels actuels. Il s'agit certes d'estimations qui ne tiennent pas compte de l'ensemble des objectifs du développement durable (ODD), adoptés en septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies : leur réalisation impliquerait de débloquer d'importants financements additionnels pour des secteurs qui en sont faiblement dotés tels que l'accès à l'eau, la protection des populations et de l'environnement ou la santé. Ces besoins interviennent par ailleurs dans un contexte de disette budgétaire et de désengagement progressif des Etats qui se limitent souvent à renommer « climat » des financements historiquement dévolus à l'aide au développement.

Bien que discutables, tant sur les méthodologies utilisées que sur le réductionnisme qu'elles opèrent, ces évaluations montrent que la transition écologique mondiale implique un transfert massif des investissements. Si l'on en croit les dernières données disponibles de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le défi est de taille : les investissements dans les énergies renouvelables étaient en effet en baisse de 7 % en 2017, tombant à 318 milliards de dollars, tandis que les investis-

sements dans les énergies fossiles étaient orientés à la hausse, à 790 milliards de dollars, soit 60 % des investissements du secteur de l'énergie. Deux ans après la COP21, chaque fois que l'économie mondiale a investi un dollar dans les énergies renouvelables, deux dollars et demi l'ont été dans les énergies fossiles. Selon l'Agence internationale des énergies renouvelables (IRENA), rester en deçà de 2°C de réchauffement climatique implique que 700 milliards de dollars annuels soient débloqués pour que la part des énergies renouvelables dans l'offre mondiale d'énergie primaire atteigne 65 % en 2050 (contre 15 % aujourd'hui).

Désinvestir avant d'investir ?

On voit l'enjeu : il ne suffit pas d'augmenter les financements dévolus aux énergies renouvelables. Pour que la part des renouvelables atteigne le niveau de 65 % dans le mix énergétique, il faut aussi réduire les investissements dans le secteur des énergies fossiles. Le dire ainsi permet d'indiquer les deux voies à suivre. La première, qui vient d'être évoquée, consiste à accroître les sources de financement pour les énergies renouvelables – et plus largement pour la transition écologique. La seconde consiste à réduire significativement les financements mis à disposition des secteurs aggravant le réchauffement climatique.

L'enjeu ne consiste donc pas seulement à débloquer de nombreux milliers de milliards de dollars pour financer la transition ; il consiste à déplacer des milliers de milliards de dollars de secteurs climaticides vers des secteurs soutenables. On peut même dire qu'il est peut-être préférable de penser à désinvestir des secteurs insoutenables avant même de penser à investir dans les secteurs d'avenir.

S'appuyer sur des dispositifs volontaires, non contraignants et mal-définis ne conduit pas à verdir la finance en profondeur. Au mieux, une petite goutte de finance verte se constitue à côté d'un océan de finance non verte.

Des investissements et une finance qui ne se verdissent guère

On en est loin. Quand la Banque centrale européenne (BCE) dit agir pour assurer la stabilité des marchés financiers dans la zone euro en rachetant des titres financiers émis par les multinationales, elle rachète principalement les titres d'entreprises issus des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre (voir article page suivante). Quand le plan Juncker ou la Banque européenne d'investissements débloquent des financements additionnels pour financer des infrastructures, le contribuable européen se retrouve à financer de très nombreuses infrastructures gazières qui ne sont ni nécessaires ni climato-compatibles¹. Quand les pouvoirs publics disent proposer aux épargnants des produits financiers durables, comme le LDDS, ce n'est jamais totalement le cas (voir article page suivante).

Les exemples sont innombrables : quand des financements supplémentaires sont débloqués pour les énergies renouvelables, les entreprises climaticides participent au festin. Il

en est de même du côté de la finance privée qui, selon certains, serait en train de «se verdier». Comme nous l'avons montré, s'appuyer sur des dispositifs volontaires, non contraignants et mal-définis ne conduit pas à verdier la finance en profondeurⁱⁱ. Au mieux, une petite goutte de finance verte se constitue à côté d'un océan de finance non verte. Au pire, ce qui n'est pas rare, il s'agit tout simplement de *greenwashing* : les obligations vertes permettent de financer de nouveaux aéroports, de grands barrages et des raffineries pétrolières.

Définancieriser le secteur de l'énergie

Là où de nombreuses initiatives, politiques et citoyennes, appellent à débloquent des financements supplémentaires, le mouvement pour le désinvestissement (lire l'article page suivante) porte, lui, à la fois une exigence éthique et politique – quiconque refuse le désinvestissement des énergies fossiles doit désormais être considéré comme responsable de l'aggravation du réchauffement climatique – et une solution économique et financière – retirer les financements à un secteur insoutenable pour les investir ailleurs.

Si les enjeux sociaux ne doivent pas être niés – les emplois perdus dans certains secteurs doivent être plus que compensés tandis que les droits et protections sociales doivent être garanties à tous les salariés concernésⁱⁱⁱ – le mouvement pour le désinvestissement porte une exigence forte : reprendre la main sur le secteur financier et ne pas laisser les clefs de notre avenir énergétique et climatique à des marchés globalisés ou à des dispositifs financiers non maîtrisés qui n'ont guère de considération pour les dérèglements climatiques et pour la limitation des dégradations environnementales.

Des réglementations contraignantes

Interdire les produits financiers dérivés et/ou indexés sur l'énergie – et plus largement sur les ressources naturelles – devrait être une exigence collective. Réduire l'accès aux financements de marché pour le secteur des énergies fossiles serait une façon de réintroduire des limites physiques – celles de la quantité maximale d'énergies fossiles qu'il est possible d'extraire – au cœur même du système financier, un système qui fonctionne jusqu'ici comme si les ressources naturelles et la planète étaient illimitées (voir article page suivante).

Toutes les réglementations encadrant bien plus précisément les conditions d'extraction des énergies fossiles (interdiction de certaines techniques, réglementations plus exigeantes sur la pollution de l'eau, des terres et de l'atmosphère, respect des droits des populations autochtones) peuvent également contribuer à reprendre la main sur le secteur. Tant sur les entreprises qui extraient que sur les banques et investisseurs qui les financent. En ce sens, l'arme ultime est connue. Elle est double : ne plus délivrer de permis d'exploration et d'exploitation, annuler certains permis et interdire l'exploitation dans certaines régions d'un côté, et progressivement interdire aux acteurs bancaires et financiers de financer les entreprises extractives.

Maxime Combes

La financiarisation du secteur de l'énergie, une entrave à la transition énergétique

Volatilité du prix des matières premières, spéculation sur les marchés dérivés, centaines de filiales dans les paradis fiscaux, survalorisation boursière des multinationales, le secteur de l'énergie est fortement imbriqué avec le secteur financier.

Les multinationales de l'énergie sont des poids lourds des indices boursiers nationaux, avec des valorisations généralement supérieures à la part que ces secteurs représentent dans l'économie. Si l'on ajoute le poids des entreprises dont les productions dépendent étroitement de l'utilisation massive des énergies fossiles (chimie, automobile, etc.), on constate que les indices boursiers pourraient sans doute servir de bon indicateur de l'aggravation du réchauffement climatique.

Une telle imbrication «énergie-finance» n'est pas sans conséquence. En janvier 2004, Shell a dû reconnaître que ses réserves étaient en fait inférieures de 20 % aux chiffres annoncés. En moins d'une semaine, la valeur de l'action de la multinationale a perdu 10 points. Environ quatre milliards de dollars partis en fumée du jour au lendemain... Ce qui tendrait à montrer que les réserves d'une majeure du pétrole contribuent pour environ 50 % à sa valorisation boursière. Un chiffre qui est celui qu'utilisent McKinsey ou Carbon Trust : environ la moitié de la valorisation boursière d'une entreprise pétro-gazière serait basée sur les profits escomptés pour les dix années suivantes. La stabilité à court terme de leur valorisation boursière suppose donc qu'elles forent sans tenir compte de l'impératif climatique. Nous avons donc affaire à un secteur dépendant des incitations boursières, financières et économiques structurellement incompatibles avec les objectifs climatiques qui impliquent que plus de 80 % des réserves d'énergies fossiles ne soient pas exploitées.

Si ces dernières préconisations étaient respectées, 40 à 60 % de la valorisation boursière de ces entreprises disparaîtrait^{iv}. Un véritable tsunami financier qu'il est mieux d'éviter. Si l'on prend le réchauffement climatique financier au sérieux, alors définancieriser le secteur énergétique n'est pas une option, mais une condition de réalisation de la transition.

Maxime Combes

L'Union européenne veut-elle vraiment verdir la finance ?

Entretien avec Frédéric Hache, ancien salarié de Finance Watch, fondateur de l'Observatoire de la finance verte *

La Commission européenne a adopté en mai 2018 une série de mesures afin de «verdir la finance». Des mesures qui devraient être soumises au Parlement et au Conseil européens au premier semestre 2019. Chiffrant à 180 milliards «l'écart entre le besoin en financement climat et l'offre actuelle», la Commission part du principe que cette somme «ne pourra pas être compensée par les seules finances publiques» et qu'il est donc nécessaire de compter sur «la participation du secteur financier privé».

«Verdir la finance», est-ce une idée nouvelle ?

Pas vraiment. L'idée de valoriser monétairement la nature remonte au sommet de Rio de l'ONU de 1992. Cela fait de nombreuses années que la Commission européenne mène des études visant à montrer que l'on peut utiliser les marchés financiers pour préserver la nature. «Verdir la finance» est donc une nouvelle reprise de cet objectif. Pourquoi aujourd'hui ? Parce que la Chine et l'Union européenne veulent toutes deux, parfois main dans la main, se positionner comme les *leaders* sur ce secteur de la finance verte et durable. L'objectif est de

minimiser le coût de protection de la nature et de le rendre compatible avec la croissance économique et la compétitivité. La continuité avec les politiques précédentes est très forte.

Il ne s'agit pas seulement de rediriger les capitaux privés vers la transition énergétique et les projets verts. On parle de quelque chose qui est plus vaste et qui implique l'usage d'ingénierie financière, de produits assez complexes, qui marque une évolution nette des liens entre la finance et les politiques environnementales.

Si ce n'est pas un changement de logiciel, s'agit-il d'un changement d'échelle ?

Oui, pour deux raisons. D'abord, ne nous méprenons pas, il ne s'agit pas seulement de rediriger les capitaux privés vers la transition énergétique et les projets verts. On parle de quelque chose qui est plus vaste et qui implique l'usage d'ingénierie financière, de produits assez complexes, qui marque une évolution nette des liens entre la finance et les politiques environnementales. D'autre part, le nombre d'initiatives en préparation est important. La Chine a lancé son marché carbone l'année dernière. Le secteur de l'aviation s'est mis d'accord sur la création d'un marché de compensation carbone. Les négociations autour de l'article 6 de l'accord de Paris visent à créer un marché carbone international. Enfin, n'oublions pas le déploiement des marchés de compensation sur la biodiversité et l'approche en termes de «capital naturel» qui se généralise.

Va-t-on donc assister à un verdissement de la finance ou bien à l'accélération de la financiarisation de la nature ?

La logique sous-jacente ne se limite pas à tenter de résoudre la crise écologique. Il s'agit d'abord d'essayer de le faire à un coût minimal pour le secteur privé, voire même de façon rentable. Cette dynamique, qui n'est pas nouvelle, implique que la Commission européenne procède à des arbitrages, des simplifications et fasse des priorités, desquels dépendront les résultats de cette politique. On sait par exemple que transformer des écosystèmes en actifs financiers valorisés monétairement implique nécessairement des simplifications et des standardisations pour créer un marché liquide qui va à l'encontre de l'intégrité environnementale.

Quels sont les intérêts que la Commission cherche à satisfaire ?

La Commission semble considérer que la seule façon d'impliquer le secteur privé est de lui fournir des opportunités rentables. Elle a abandonné l'idée que les réglementations contraignantes peuvent donner de bonnes incitations et impulsions politiques. Comme s'il fallait remplacer des réglementations, jugées trop coercitives et politiquement inopportunes, par des subventions pour que les capitaux privés se tournent vers des activités plus durables. La volonté est de rendre la conservation de la nature attractive pour le secteur privé, sans le contraindre. Voilà une politique beaucoup plus axée sur la carotte que le bâton.

Quelles sont les grandes lignes de ces orientations ?

Certaines vont dans le bon sens, comme faire évoluer les obligations fiduciaires : les responsabilités d'un dirigeant vis-à-vis d'un actionnaire ne peuvent plus se limiter à maximiser le profit à court terme sans intégrer une perspective un peu plus long-termiste. L'amélioration de la transparence et la prise en compte des préoccupations environnementales et sociales dans la gestion des fonds d'investissement sont également intéressantes. D'autres propositions sont plus préoccupantes. Puisque l'on parle ici d'une politique qui poursuit des objectifs multiples, à la fois environnementaux et économiques, il est important de savoir ce qui sera priorisé.

Pouvez-vous prendre quelques exemples ?

Une des propositions consiste à établir un système de classification visant à déterminer ce qui est vert et ce qui ne l'est pas. Sur le principe, c'est une très bonne initiative car il est utile de clarifier cette question et de l'harmoniser au niveau européen. Reste à savoir quels seront les critères utilisés. Prenons un exemple. La commission propose de créer un éco-label pour les produits financiers. Pourquoi pas ? Mais la Commission suggère qu'il suffirait que seule une partie des actifs soient verts pour obtenir le label. D'autre part, tout instrument financier qui permet de financer des activités durables pourrait être considéré *de facto* comme vert et durable. C'est assez discutable. De nombreux instruments financiers sont en effet intrinsèquement court-termistes, incapables de tenir compte d'horizons au-delà de 15 à 20 ans. La Commission suggère également qu'on devrait assouplir la réglementation pour les actifs financiers verts mais ne suggère pas de pénalités pour les actifs financiers non verts. Là aussi, sans plus de précisions, c'est discutable. Quant à la proposition de créer des indices durables, là aussi, il faut regarder les détails. Il pourrait y avoir des indices « bas-carbone » dits « *best in class* », peu ambitieux, où l'on prend les industries les moins mauvaises dans chaque secteur, sans exclure un type d'industries ou un secteur industriel à part entière.

*La logique sous-jacente ne se limite pas
à tenter de résoudre la crise écologique.
Il s'agit d'abord d'essayer de la faire
à un coût minimal pour le secteur privé,
voire même de façon rentable.*

Qui va prendre ces décisions «de détail», qui sont pourtant loin de l'être ?

Nous sommes aujourd'hui dans la phase de définition des mécanismes. C'est vraiment la phase critique : quand les mécanismes seront définis, il deviendra plus difficile d'intervenir. Ce travail implique plusieurs entités de la Commission européenne, notamment ses trois directions générales (DG) Climat, Environnement et Affaires financières (Fisma). La DG Fisma prend un rôle prépondérant dans l'affaire. Le travail de la Commission

est nourrie par des groupes d'experts qui comprennent des représentants d'intérêts privés et des experts de la société civile. Jusqu'ici, les intérêts privés étaient deux fois plus représentés que les ONG. Ces dernières ont, par ailleurs, plus de capacité à peser sur les DG climat et environnement de la Commission que sur la DG Fisma.

Qu'est-ce que cela cache ?

La plupart des choix politiques sont présentés comme des enjeux techniques. Si l'on n'entre pas dans le détail, on se trouve exclu du débat et il n'est pas possible d'influencer le processus de décision. Par exemple, en matière climatique s'imisce la question des enjeux intergénérationnels : comment prend-on en compte les préférences des générations futures et comment les articule-t-on au présent ? Cette question est présentée comme un débat technique sur le choix du «taux d'actualisation». Derrière ce chiffre, se cachent pourtant de nombreux choix politiques. Masquer les choix politiques derrière des enjeux techniques est problématique du point de vue de la qualité du débat public.

Est-ce de nature à rendre le capitalisme européen compatible avec les défis écologiques ?

C'est en tout cas l'objectif affiché. Reste à voir quel ordre de priorité sera celui de la Commission. Les produits financiers verts vont-ils gagner en part de marché dans les années à venir ? Oui probablement. Est-ce que ces produits financiers seront totalement verts ? J'ai plus de doute. Les modèles sous-jacents devraient être débattus au grand jour. Par exemple, nous savons que les interactions écosystémiques ne sont pas linéaires et qu'il existe des effets de seuil très importants. Comment des modèles économiques qui supposent des relations relativement linéaires peuvent-ils être utilisés pour fonder et valoriser des instruments financiers sans tenir compte de ces non-linéarités et seuils écologiques ? Est-il raisonnable de valoriser monétairement les stocks de biodiversité alors que les modèles de valorisation sont discutables ?

Propos recueillis par Maxime Combes

* voir greenfinanceobservatory.org

Désinvestir pour ouvrir l'horizon d'un avenir soutenable

Tout a commencé en 2008. Dans la banlieue de Philadelphie, quelques étudiants du Swarthmore College ont décidé de faire pression pour que leur université retire ses fonds de placement investis dans le secteur des énergies fossiles. Ils ont obtenu gain de cause. Première victoire d'une longue liste : Universités de Stanford, Yale et Harvard, puis celles de Glasgow et Oxford. Un mouvement citoyen qui s'est étendu et a réussi à faire plier de nombreuses institutions : des Eglises, des fondations, des fonds d'investissement ou encore des collectivités territoriales et des caisses de retraite.

Cumulés, ces engagements deviennent significatifs et représentent des investisseurs qui détiennent plusieurs milliers de milliards de dollars d'actifs. Si cela reste peu au regard du total des actifs financiers mondiaux – et de la valorisation boursière du secteur des énergies fossiles –, c'est suffisant pour faire du désinvestissement des énergies fossiles un phénomène mondial qui questionne l'éthique et le bien-fondé des choix d'investissement des acteurs privés et publics, ainsi que l'inertie des pouvoirs publics qui n'accompagneraient pas cette lame de fond. Quand des villes comme New-York, Londres et Paris prennent des décisions de désinvestissement qui mettent à l'index les multinationales du charbon, du pétrole et du gaz, il n'est plus possible de faire l'impasse sur leur responsabilité historique en matière de réchauffement climatique. Selon plusieurs études, 90 entreprises, dont la quasi totalité du secteur de l'extraction des énergies fossiles, sont en effet responsables des deux tiers des émissions de gaz à effet de serre relâchées dans l'atmosphère depuis 1854. Nommer les entreprises voyous, plutôt que d'entretenir le mythe d'une communauté d'intérêt et de destin qui abolirait les catégories de responsables et de victimes, voilà ce que permet de faire le mouvement pour le désinvestissement des énergies fossiles : tenir pour responsables du réchauffement climatique aux yeux de l'opinion publique ceux qui font obstacle à une transition énergétique réelle et ambitieuse. Boycoter les énergies fossiles et les industries qui en tirent profit n'est



© DR - Emma Cassidy / Survival Media Agency

pas une option parmi d'autres, mais une condition nécessaire à la mise en œuvre de politiques de transition appropriées et efficaces. Cela permet de réduire le pouvoir de nuisance de ces entreprises qui d'un côté ne cessent de verdir leurs discours tout en continuant de l'autre à mener une pratique intensive de lobbying auprès des pouvoirs publics pour réduire la portée des politiques climatiques. Le désinvestis-

A l'appel au désinvestissement se joint un appel à l'investissement dans la transition énergétique, afin de faire basculer des montants importants d'investissements de l'économie climaticide vers une économie climato-compatible.

sement se présente alors tel l'outil essentiel en appui du paquet de politiques à mettre en œuvre permettant de quitter progressivement les énergies fossiles pour laisser place à des mix énergétiques sobres en carbone, fondés sur les énergies renouvelables. Dans cette perspective, à l'appel au désinvestissement se joint un appel à l'investissement dans la transition énergétique, afin de faire basculer des montants importants d'investissements de l'économie climaticide vers une économie climato-compatible.

La campagne « Zéro Fossile » pilotée par l'ONG 350.org vise à étendre ce mouvement de désinvestissement en s'appuyant sur des groupes locaux qui demandent aux institutions et aux collectivités locales de s'engager en faveur de trois objectifs : 1) une transition rapide et juste vers une énergie 100% renouvelable, accessible à tous et à toutes ; 2) aucun nouveau projet de combustibles fossiles nulle part ; 3) pas un centime de plus pour l'énergie polluante. En partant du niveau local, l'idée est de conjuguer les efforts de petits groupes de personnes qui, du local au mondial, parviendraient à obtenir des transformations profondes. Au-delà des actions locales, l'objectif est finalement aussi simple qu'ambitieux : priver l'industrie fossile du soutien des citoyens et des pouvoirs publics dont elle a besoin pour pouvoir prospérer.

Maxime Combes

Pour que la BCE arrête de financer les entreprises qui aggravent la crise climatique



#PasAvecNotreArgent : sortons de la finance toxique !

Le 15 septembre, dix ans jour pour jour après la chute de la banque *Lehman Brothers*, des milliers de personnes sont passées à l'action dans toute l'Europe pour rappeler la toxicité des banques et de la finance. En France, plus de soixante actions ont ciblé BNP-Paribas, Crédit agricole, HSBC et Société générale, afin qu'elles ne fassent plus n'importe quoi avec notre argent. Avec l'accélération des dérèglements climatiques et la menace d'une nouvelle crise financière, nous n'avons plus le luxe d'attendre. Confier son argent à ces banques c'est cautionner leurs pratiques spéculatives, fermer les yeux sur leur rôle dans l'industrie de l'évasion fiscale et accepter qu'elles continuent d'investir massivement dans des énergies du passé et des projets toxiques pour les peuples et la planète. Notre argent ne doit plus alimenter le pétrole, le charbon, l'évasion fiscale, le nucléaire, la spéculation... C'est ce à quoi Attac, avec ses partenaires dont 350.org, va s'employer dans les semaines à venir.

Notre premier objectif est d'obtenir un Livret de développement durable et solidaire (LDDS) 100 % durable et solidaire, en demandant l'exclusion des 200 entreprises les plus climaticides du portefeuille des actions et obligations où l'argent des LDDS peut être investi. « Pas avec mon argent ! Mon livret de développement durable et solidaire ne doit plus financer les énergies fossiles » sera notre mot d'ordre. Nous ciblerons la Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui centralise 60 % des fonds du LDDS, afin qu'elle désinvestisse des énergies fossiles. C'est aussi une manière de cibler le gouvernement, qui contrôle à 100 % la CDC. Nous mènerons également des actions contre les banques qui commercialisent le LDDS et gardent 40 % de la collecte du livret, car il est aujourd'hui impossible de s'assurer qu'elles ne se servent pas de cet argent pour financer des industries toxiques.

Cette campagne se déclinera au cours des semaines à venir avec différentes initiatives et en particulier une nouvelle journée d'actions coordonnées partout en France le samedi 8 décembre pendant la COP24. Plus d'infos sur www.france.attac.org

Raphael Pradeau

Investir des dizaines de milliards d'euros dans les secteurs les plus nocifs pour le climat et l'environnement, plutôt que dans la transition écologique ? Donald Trump en a sans doute rêvé, mais c'est la Banque centrale européenne (BCE) qui le fait en toute impunité depuis juin 2016. A cette date, la BCE a en effet élargi sa politique de *Quantitative Easing* (littéralement, « assouplissement quantitatif ») qui consistait jusqu'ici à racheter des obligations d'Etat pour conjurer la spéculation, au rachat d'obligations d'entreprises privées. Selon le travail mené par l'ONG *Corporate Europe Observatory* (CEO, corporateeurope.org) publié en décembre 2016, cette politique a conduit à investir des dizaines de milliards d'euros dans les secteurs économiques les plus néfastes pour le climat ; ce qui peut par ailleurs être apparenté à une subvention déguisée à ces multinationales polluantes. Un constat confirmé par une seconde étude publiée en juin 2017 qui montre que 62 % des obligations achetées par la BCE l'ont été dans des secteurs qui représentent à peine 18 % du PIB de la zone euro et près de 60 % de ses émissions de gaz à effet de serre.

Si zéro euro n'est allé au secteur des énergies renouvelables, plus de 10% du montant total de ce qui a été racheté par la BCE est allé aux entreprises pétrogazières. Plus de 70 organisations, parmi lesquelles Attac France et de nombreux autres Attac d'Europe, ont appelé la BCE à arrêter d'investir dans des entreprises qui contribuent à aggraver le réchauffement climatique. Comment justifier qu'à peine quelques mois après l'Accord de Paris sur le climat, Shell, Total, Repsol puisse bénéficier de l'apport de capitaux qui devraient au contraire contribuer à financer la transition écologique ? La BCE a également été enjointe à publier la liste précise des titres financiers qu'elle a achetés, comme exigence de transparence minimale. Enfin, un *ultimatum* est posé : « Nous avons besoin d'une stratégie sous contrôle démocratique qui oriente les investissements vers les industries créatrices d'emplois et nous positionne sur la bonne voie pour lutter contre la crise climatique. » Des exigences partiellement entendues par le Parlement européen qui a, en mai de cette année, voté un rapport qui « recommande à la BCE de prendre explicitement en compte les objectifs de l'accord de Paris [...] dans ses lignes directrices ». Mais toujours pas mises en œuvre par la BCE qui s'est pour l'instant limitée à rejoindre le Réseau des superviseurs et des banques centrales pour le verdissement du système financier (*Central Banks and Supervisors Network for Greening the Financial System*).

Maxime Combes

Pour en savoir plus

Attac, Pas avec notre argent ! Petit guide pour prendre le contrôle sur la finance,
septembre 2018
<https://www.attac.org/l/6oi>



Même après la crise qui a ébranlé le monde de la finance, symbolisée par la chute de la banque Lehman Brothers en septembre 2008, les banques perpétuent leurs activités néfastes, ouvrant la possibilité d'une nouvelle crise. Les lobbies de la finance et des multinationales gardent la main sur les gouvernants pour défendre leurs profits et limiter toutes les mesures de régulation. La crise, économique et financière, est aussi écologique et énergétique. Et la finance n'y est pas pour rien ! C'est ce que décrypte ce nouveau « Petit guide » d'Attac : évasion fiscale des multinationales de l'énergie facilitée par les banques, spéculation sur les matières premières agricoles ou le pétrole, financement de projets climaticides, traduisent l'extrême porosité entre le secteur de l'extraction des ressources naturelles et celui des milieux d'affaires et de la finance. Les impacts de ces délinquants du climat et délinquants fiscaux sont dramatiques. Mais nous pouvons agir ! La mobilisation citoyenne a déjà permis d'obtenir des victoires. Aujourd'hui, pour aller vers une société sans évasion fiscale, sans spéculation et sans énergie fossile ni fissile, nous devons prendre le contrôle sur l'utilisation de notre argent. Petit guide à télécharger sur <https://www.attac.org/l/6oi> ou à commander auprès de materiel-militant@attac.org

Rapport Attac France, « La finance verte est-elle vraiment verte ? »,
décembre 2017
<https://www.attac.org/l/6ob>

Rapport collectif, « L'Europe enlisée dans le gaz »,
octobre 2017
<https://www.attac.org/l/6oc>

Rapport collectif, « Un Million d'emplois climat »,
janvier 2017
<https://www.attac.org/l/6od>

Rapport Observatoire des multinationales et 350.org, La Caisse des dépôts et consignations, financeur public des énergies du passé »,
décembre 2017,
<https://multinationales.org/IMG/pdf/rapportcdcfinal.pdf>

Livres

10 ans après la crise : Prenons le contrôle de la finance,
juin 2018
<https://www.attac.org/l/6oe>

Le Monde qui émerge : les alternatives qui peuvent tout changer,
septembre 2017
<https://www.attac.org/l/6of>

La Nature n'a pas de prix, les méprises de l'économie verte,
juin 2012
<https://www.attac.org/l/6og>

livres à commander sur
www.boutique.attac.org
ou materiel-militant@attac.org

i
Lire notre rapport :
« L'Europe enlisée dans le gaz »,
octobre 2017
(cf. p.8 « En savoir plus »)
ii
Lire notre rapport,
« La finance verte est-elle vraiment verte ? »,
décembre 2017
(cf. p.8 « En savoir plus »)
iii
Lire notre rapport
« Un Million d'emplois climat »,
janvier 2017
(cf. p.8 « En savoir plus »)
iv
*Oil and Carbon Revisited:
Value at Risk from 'Unburnable'
Reserves,*
HSBC (2013)
v
Cf. (en anglais)
<http://www.europarl.europa.eu>

AVIS

vous pouvez commander des exemplaires de ce dossier par lots de 25 exemplaires en envoyant un courriel à materiel-militant@attac.org (seuls les frais de port seront à votre charge)

Attac
association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Attac se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques

secrétariat de rédaction
Jeanne Planche
Nikolaz Berthomeau

coordination de ce dossier
Maxime Combes

maquette
Stéphane Dupont
photographie couverture
Brice Le Gall
impression
Ça va print

Attac France
21 ter rue Voltaire
75011 Paris
01 56 06 43 60
attacfr@attac.org

